

PLAN D' ACTIONS 2021 **CONSEIL DES CHEVAUX HAUTS-DE-FRANCE**

- 1^{ère} partie : Fonctionnement courant du Conseil des Chevaux Hauts-de-France, et Mise en œuvre et gestion des nouvelles actions du Plan cheval
- 2^{ème} partie : Pilotage et actions Interreg EQWOS pour l'année 2021.

NB : Ce Plan d'actions prévisionnel 2021 tient compte des répercussions de la crise du COVID – 19, connues au 31.05.21. Les actions réalisées après cette date s'adapteront en fonction de l'évolution de cette crise, ainsi que des réglementations et contraintes qui en résultent.

1. Fonctionnement et Programme d'activités du Conseil des Chevaux Hauts-de-France, et Mise en œuvre et gestion des nouvelles actions du Plan cheval

Pour cette première partie le CCHDF mènera d'une part son programme d'activités et ses missions initiales en tant que Conseil des Chevaux, et d'autre part sera chargé de la mise en œuvre et de la gestion des nouvelles actions créées dans le cadre du Plan de développement et de rayonnement du cheval et de ses usages 2019 – 2022.

Il est prévu de poursuivre la mise en œuvre concrète des dispositifs du Plan Régional Filière Équine, ainsi que des actions de développement, soutien, promotion et valorisation de la filière. Ceux-ci auront pour objectifs de répondre aux 3 enjeux majeurs : développement économique, rayonnement du territoire et création/maintien de l'emploi, ainsi que la mise en exergue du soutien apporté à la filière par la Région grâce à la mise en place de nouvelles actions.

LEVIER 1 – Gouvernance et coordination : structurer et organiser la filière

1.1 Fonctionnement et Programme d'activités annuel

- Responsable de projets : 20% Temps plein
- Alternant : 50% Temps plein

Régime d'aide n° SA 40979 - transfert de connaissances et actions d'information / DAGRI : 30%

Régime d'aide n° SA 50627 - coopération / DAGRI : 70%

Réunions et groupes de travail :

- Comme pour les années précédentes, le Conseil du Cheval continuera ses missions classiques à savoir, représentant unique de la filière équine auprès de l'ensemble des institutions souhaitant travailler avec la filière équine. Pour cela les membres du CCHDF, ainsi que son personnel, participeront à plusieurs réunions et groupes de travail. Nous sommes le lien avec le monde agricole et nous continuerons à défendre les intérêts de notre filière dans les diverses réunions pour l'élaboration des politiques régionales et européennes. Nous représenterons aussi notre Région au niveau national dans différentes assemblées, réunions et événements, notamment auprès de la Fédération des Conseils des Chevaux.

Accompagnement des associations membres :

- Nous accompagnons également nos associations membres afin de les aider à développer leurs projets en lien avec les priorités de la Région. En outre, nous sommes membre des comités de pilotage et des comités techniques du plan de sauvegarde des races de trait, dont l'objectif est la sauvegarde et la valorisation de nos deux races de trait régionales : le Boulonnais et le Trait du Nord. A ce titre, le CCHDF sera force de propositions afin de

développer de nouveaux projets, en vue notamment de valoriser les chantiers hippomobiles. Le Conseil du Cheval s'efforcera de mettre en avant des projets d'ampleur de la filière équine, dans lequel la Région s'investit, tel que la Maison du Boulonnais.

- Dès 2019 de nouvelles actions ont été entreprises par le CCHDF, au côté de l'association membre Cheval Henson, pour soutenir le développement de notre troisième race régionale : le Henson. Cette année ces actions seront reconduites, et de nouvelles pourraient être mises en place, afin de soutenir l'association dans sa mission de développement et de soutien de cette race, dont l'orientation est plus axée sur les chevaux de sports et de loisirs. L'association sera notamment soutenue pour sa participation au Salon International de l'Agriculture 2020, afin de valoriser le Cheval Henson. L'objectif étant de valoriser cette race au niveau national et de développer les débouchés économiques pour ses éleveurs.

- La valorisation de nos élevages sera une priorité, au-delà de nos deux races de traits, le CCHDF s'efforcera de valoriser nos trois races régionales, ainsi que nos élevages régionaux de sports et de courses, au côté de nos associations membres. La valorisation passera notamment par l'accompagnement des porteurs de projets pour les dispositifs d'aide mis en place par la Région, et par l'accompagnement de nos membres pour toutes leurs actions de valorisation de nos élevages. Le CCHDF prévoit également de mettre en place des actions de valorisation de nos élevages à l'international.

- Participation à différents événements locaux et régionaux selon le calendrier annuel afin de valoriser la filière équine et les actions de la Région Hauts-de-France et du CCHDF en faveur des acteurs de la filière et pour le développement de celle-ci.

Start-ups de la filière équine :

Le CCHDF proposera également des actions de valorisation de nos start-ups régionales proposant des produits ou services spécifiques pour la filière équine. En effet ces start-ups participent pleinement à l'économie et au rayonnement de la Région, et soutenir leur développement pourrait aboutir à des créations d'emplois dans la Région.

Fonds EPERON :

Le Conseil du cheval est aussi l'organe d'instruction régional pour les dossiers Eperon. A ce titre, nous travaillons avec de nombreux partenaires pour les accompagner dans le développement de leur projet pour d'une part, optimiser leur financement par le Fonds EPERON mais aussi, pour que leur projet soit une véritable valeur ajoutée pour notre territoire et créateur d'emplois.

Observatoire Économique Régional :

Initialement l'OER était mené tous les 3 ans. La FCC, en collaboration avec les Conseils des Chevaux, travaille à l'élaboration d'un Observatoire permanent. Il permettra ainsi d'avoir une vision globale de l'état des lieux de la filière à un instant donné (économie et emploi), à tout moment de l'année, tout en ayant également la possibilité de faire un focus uniquement sur un secteur précis selon les besoins. Cet outil sera un véritable atout pour notre filière.

1.2 Siègne du Conseil des Chevaux

Régime d'aide n° SA 50627 - coopération / DAGRI

Afin d'assurer la mise en œuvre de ses missions (Programme annuel, Plan Régional Filière Équine et Interreg EQWOS), le CCHDF dispose désormais d'un bureau (6 avenue Archimède 02100 SAINT-QUENTIN). Celui-ci permet notamment d'accueillir les salariés du CCHDF, ainsi que de pouvoir y organiser des réunions de travail. L'action 1.2 regroupe tout ce qui a trait à la gestion de ce bureau et au fonctionnement administratif du CCHDF, indispensables à la mise en œuvre des missions. Cette action a d'ailleurs été inscrite au programme et au budget dans le cadre du Plan Régional Filière Équine.

1.3 Mise en œuvre et suivi des nouvelles actions du Plan Cheval

Dans le cadre du Plan Régional Filière Équine voté par la Région en 2019, de nouvelles actions sont développées pour la filière équine. La mise en œuvre de celles-ci, qui viennent s'ajouter au fonctionnement initial et aux missions du CCHDF, a nécessité le recrutement de personnel supplémentaire dès 2019.

- Responsable de projets : 20% Temps plein
- Secrétaire : 50% Temps plein
- Alternant : 50% Temps plein

Régime d'aide n° SA 40979 - transfert de connaissances et actions d'information / DAGRI 30%

Régime d'aide n° SA 50627 - coopération / DAGRI 70%

Ainsi en 2021, les salariés seront donc en charge des nouvelles actions du Plan Régional Filière Équine décrites ci-dessous. La prise en charge de l'action 1.3 est prévue dans le cadre du Programme et du budget du Plan Régional Filière Équine.

Au-delà des nouvelles actions dont le CCHDF gère directement la mise en œuvre, ces salariés auront également pour mission l'accompagnement de la mise en œuvre des nouvelles actions s'adressant directement aux acteurs de la filière. Pour cela, le CCHDF travaillera en collaboration avec les services de la Région afin d'en assurer la mise en œuvre et la communication auprès de la filière, du grand public et des institutions. Parmi la mise en place de nouvelles actions dans le cadre du Plan Régional Filière Équine pour lesquelles le CCHDF ne dispose pas directement de budget, mais dont la mise en place et l'accompagnement des actions nécessiteront du temps de travail des salariés, concerné par le levier 1.3 – cf. ci-dessous :

- **Levier 3 - 9.1** Appui aux projets – aide à l'investissement et **11.1** Travaux d'améliorations des hippodromes et stades équestres : le CCHDF accompagnera la mise en œuvre de ces deux dispositifs. Il s'agit de soutenir les projets de développement pertinents des structures de la filière équine dans le respect des 3 objectifs majeurs fixés par le Plan Régional Filière Équine : emploi, développement économique et rayonnement de la Région. Il s'agit de dispositifs d'aide de la Région, accessibles à certains acteurs de la filière selon des critères précis. Le CCHDF informera sur les conditions requises et le fonctionnement de ces dispositifs et pourra conseiller les porteurs de projets à leur demande concernant leur dossier. Le CCHDF travaillera en collaboration avec les services de la Région pour en assurer la communication à grande échelle, informer les porteurs de projets et préparer les délibérations.

- **Levier 4 - 12.1** Amélioration et valorisation de l'élevage : concours d'élevage

Le CCHDF accompagnera les organisateurs de concours d'élevage dans le montage de leur dossier pour ce dispositif voté en 2019. Il s'agit de soutenir l'organisation et la montée en gamme des concours d'élevage en Hauts-de-France (course et sport). Les objectifs : valoriser la production de l'élevage régional et favoriser les nouveaux débouchés pour les éleveurs, avec la possibilité de participer à des compétitions nationales.

- **Levier 4 - 12.3** Amélioration génétique et débouillage

Le CCHDF accompagnera également la mise en œuvre de deux dispositifs concernant le volet « Élevage ». Le premier soutient les éleveurs régionaux dans les actions d'amélioration de la génétique des chevaux et poneys de sports et de courses, ou des chevaux de loisirs de la race Henson. Le second s'adresse aux propriétaires de jeunes chevaux, nés en Hauts-de-France et destinés à une carrière sportive, facilite le recours à un professionnel pour le débouillage. Cela permettra d'une part d'améliorer les performances des produits de nos élevages, et d'autre part de valoriser le travail des professionnels déclarés dans la région Hauts-de-France. Dans ce cadre, le CCHDF travaille en collaboration avec les services de la Région dans l'accompagnement des porteurs de projets, la gestion des dossiers et la préparation des délibérations.

LEVIER 2 – Communication, image et événements : affirmer le positionnement des Hauts-de-France comme le territoire équin de référence.

4.1 Événements : Terres en fêtes, Salons...

Régime d'aide n° SA 40979 - transfert de connaissances et actions d'information / DAGRI : 50%

Régime d'aide n° SA 50627 - coopération / DAGRI : 50%

L'événement Terres en Fêtes, initialement prévu en 2020, est finalement reporté en 2022, en conséquence de la crise du COVID-19.

Cependant, des actions seront tout de même au programme en 2021, afin d'assurer une présence du CCHDF et de ses membres sur différents événements régionaux et nationaux :

- Les événements nationaux ou internationaux nous permettant de valoriser nos produits et savoir-faire auprès d'un large public, et de favoriser le commerce d'équidés : La Grande semaine de Fontainebleau et le Sologn'Pony sont de Championnats nationaux dédiés à la valorisation de l'élevage des chevaux et poneys de sport (4-7 ans) // L'Équidé'Cup est un championnat national organisé par la Société Française des Équidés de Travail, qui permettra la valorisation de nos races régionales (Boulonnais, Trait du Nord et Henson) sur des épreuves dédiées // Coupe de France au Polo Club d'Apremont // Concours de Saut Internationaux // Courses nationales et internationales sur les hippodromes de la Région (Trot et Galop)...
- Les événements d'ampleur régionale, nous permettant de développer le lien avec les acteurs régionaux de la filière équine : les événements régionaux organisés par nos membres, tels que les finales régionales SHF (élevage de chevaux et poneys de sport), les concours d'élevage, l'OPEN régional (à Compiègne, cet événement est organisé par le CRE, dans chaque région, en remplacement de l'OPEN national annulé par la FFE à cause de la COVID-19)...

4.2 Colloques, Table-ronde, rencontres

Régime d'aide n° SA 40979 - transfert de connaissances et actions d'information / DAGRI : 70%

Régime d'aide n° SA 50627 - coopération / DAGRI : 30%

Il est prévu d'organiser un colloque de deux jours dédiés aux professionnels de la filière tous secteurs confondus. Chaque journée proposera un thème différent : une journée sur des thèmes spécifiques de la filière (élevage, commercialisation...) et une journée sur des thèmes liés à l'entrepreneuriat dans la filière (Plan Régional Filière Équine, institutions de la filière, emploi, création d'entreprise, fiscalité, job dating, ...). Cet événement devrait se dérouler en septembre afin d'essayer de l'organiser en présentiel selon les règles sanitaires.

4.3 Salon du Cheval Hauts-de-France (proposition de remplacement par la participation à deux événements à cause de la crise COVID-19)

Régime d'aide n° SA 50627 - coopération / DPEAP

Dans le cadre du Plan Régional Filière Équine il était initialement prévu d'organiser un Salon du cheval Hauts-de-France en 2021. Cet événement, devait rassembler et valoriser tous les secteurs de notre filière et participer au rayonnement de la Région Hauts-de-France. A cause de la crise sanitaire l'organisation d'un événement de cette ampleur n'est pas envisageable en 2021. Néanmoins le CCHDF souhaite s'appuyer sur d'autres événements d'ampleur nationales et internationales afin de poursuivre les mêmes objectifs en 2021 :

- La Semaine digitale du Cheval : le Salon du Cheval National n'étant pas non plus organisé en 2021, la FCC a créé un salon digital national. Déjà en 2020, cet événement nous a permis de faire rayonner notre Région via les différents secteurs de notre filière (reportages, événements retransmis, stand...).

Le CCHDF souhaite donc participer à cet événement national à nouveau en 2021, en proposant le même type d'actions, cela nous a permis en 2020 d'être la Région la plus représentée.

- L'Exposition universelle de Dubaï : le CCHDF a été contacté directement par Business France afin de prendre part à la mission « Univers Cheval » prévue lors de cet événement d'ampleur internationale dont l'objectif principal est de développer les débouchés économiques de notre filière. Permettre au CCHDF d'y emmener une délégation représentant la région Hauts-de-France, serait une véritable opportunité de valoriser nos produits et savoir-faire régionaux (élevages, équidés, organisation de compétitions et courses internationales, tourisme, start-ups et projets innovants...) et donc de développer les débouchés économiques pour les acteurs de notre Région. Certaines institutions nationales de la filière équine y participeront (Fédération Française d'Équitation, Institut Français du Cheval et de l'Équitation...), une représentation régionale Hauts-de-France serait donc un véritable atout.

5.1 Site Internet

Régime d'aide n° SA 40979 - transfert de connaissances et actions d'information / DAGRI : 50%

Régime d'aide n° SA 50627 - coopération / DAGRI : 50%

Dans le cadre de ce Plan, une refonte globale du site Internet du CCHDF a été initiée. Il s'agit de proposer un site au service de la filière, plus performant que celui existant et surtout plus innovant grâce à un système de matching qui permettra de répertorier et de valoriser tous les acteurs, la production régionale (élevage, équipements...) et les événements de la filière équine en Région Hauts-de-France. Le fonctionnement et le graphisme seront également améliorés afin de les rendre plus adaptés pour les acteurs de la filière et attractifs pour le grand public. En 2021, il est prévu de développer un module permettant aux professionnels n'ayant pas leur propre site Internet, de disposer d'un espace leur permettant de présenter leur activité, grâce à de nombreuses fonctionnalités proches d'un site dédié (textes, documents, photos, vidéos, liens, messagerie privée...). Cela permettra de développer la présence de nos professionnels sur le web, indispensable aujourd'hui pour développer son activité, mais encore trop peu développée et valorisée dans notre filière.

5.2 Supports de communication et promotion à l'international

Régime d'aide n° SA 40979 - transfert de connaissances et actions d'information / DPEAP : 50%

Régime d'aide n° SA 50627 - coopération / DPEAP : 50%

Le CCHDF proposera également des supports de communication en vue de valoriser les différents secteurs de la filière, en fonction des différentes actions mises en place avec ses associations membres. Le CCHDF assurera également la communication à l'ensemble de la filière notamment concernant le développement du Plan Régional Filière Équine et le soutien de la Région.

Le développement de la filière passe obligatoirement par la promotion de celle-ci à l'international en vue de développer de nouveaux marchés. Dans un premier temps et en raison de la crise COVID les actions proposées seront principalement la mise en place de webinaires, plaquettes de valorisation, mailing. Il est également envisagé de créer un label pour les structures de notre région, afin de garantir aux potentiels clients internationaux la qualité des prestations et des infrastructures selon un cahier des charges déterminé. Un catalogue des structures labellisées pourra ensuite être valorisé.

LEVIER 3 – Emploi, formation, soutien aux projets : favoriser les projets de développement des acteurs économiques et territoriaux

8.1 Sensibilisation aux enjeux de la création d'entreprise

Régime d'aide n° SA 40979 - transfert de connaissances et actions d'information / DAGRI

Une offre de formation sera proposée en 2021, afin de proposer aux acteurs de la filière, tous secteurs confondus, une sensibilisation aux enjeux de la création d'entreprise. Différents thèmes seront abordés afin de permettre aux futurs entrepreneurs de construire des projets solides et d'assurer la pérennisation de leur entreprise : business plan, aspects juridiques, communication, réglementation...

En complément des actions spécifiques de sensibilisation aux enjeux de la création d'entreprise seront mises en place à l'occasion du colloque dédié aux professionnels.

8.2 Service d'accompagnement des entreprises de la filière équine

Régime d'aide n° SA 40979 - transfert de connaissances et actions d'information / DAGRI : 70%

Régime d'aide n° SA 50627 - coopération / DAGRI : 30%

Il a été constaté que les professionnels de la filière débutent souvent leur carrière avec une maîtrise du métier mais trop peu de connaissances en matière de gestion d'entreprise. Ce manque de connaissance met trop souvent en péril l'économie et les entreprises de notre filière. Afin de soutenir les entrepreneurs de la filière et de palier à ce manque, un service d'accompagnement, avec des modules en groupe et d'autres personnalisés, sera proposé. Les modules au programme seront : Développer son activité, Maîtriser la gestion comptable et les obligations légales, gestion de la trésorerie et anticipation, utilisation du numérique, définir les objectifs et gérer les priorités, fiscalité, communication...

Par ailleurs, il est prévu de proposer des audits aux entreprises dans le cadre d'une création ou d'un développement d'activités. Ces audits seront menés par un cabinet spécialisé en one to one entre l'entrepreneur et le cabinet afin de les accompagner au mieux dans leurs projets et de s'assurer de la pérennité de leur entreprise.

LEVIER 4 – Élevage : renforcer la production régionale

12.2 Création de label

Régime d'aide n° SA 40979 - transfert de connaissances et actions d'information / DAGRI : 70%

Régime d'aide n° SA 50627 - coopération / DAGRI : 30%

Cette année le CCHDF souhaiterait mettre en place le label Equures sur notre Région, ce qui implique également la mise en place des formations et supports qui accompagnent le développement de ce Label. Ce label a été développé par la Fédération des Conseils des Chevaux et le Conseil des Chevaux Normandie et prouve déjà son efficacité dans d'autres régions. Il s'agit d'un Label intégrant des critères liés au respect des réglementations, au respect de l'environnement et du bien-être animal.

12.4 Bien-être humain et animal

Régime d'aide n° SA 40979 - transfert de connaissances et actions d'information / DAGRI

Cette année le CCHDF souhaiterait valoriser le bien-être animal par le développement du label Qualit'Equidés sur notre Région. La création de supports notamment concernant le bien-être équin est prévue.

Le CCHDF prévoit également d'accompagner l'association Passerelle. Il s'agit d'une association établie en Hauts-de-France, et notamment la première association en France à proposer un système de reconversion et de valorisation des trotteurs en sortie de carrière (course ou élevage), en partenariat avec des écuries professionnelles. Ces sujets et ce type d'actions sont aujourd'hui indispensables pour permettre à notre filière de continuer son activité dans le respect des équidés.

2. Projet Interreg EQWOS

Le projet Eqwos débuté en juin 2018, va poursuivre son développement en 2021. Pour rappel, le Conseil des chevaux exerce le rôle de Chef de file pour ce projet Interreg.

Nos missions sont articulées autour de différents modules d'activité, comprenant :

- Le pilotage administratif et la coordination générale du dossier
- La communication obligatoire sur un dossier Interreg
- La réalisation de diagnostic et d'audit d'entreprises équines
- La mise en place d'actions de valorisation et de commercialisation de nos produits avec les entreprises wallonnes et flamandes
- La réflexion pour la mise en place d'une entité pérenne transfrontalière
- Le développement de formations communes transfrontalières

Attribution du personnel sur ce projet :

- Responsable de projets : 60%
- Secrétaire : 50%
- Alternant : 100%

Module 1 : Coordination générale et technique

Régime d'aide n° SA 40979 - transfert de connaissances et actions d'information / DAGRI

En tant qu'opérateur Chef de file, le Conseil des chevaux a pour missions :

- Le pilotage global du dossier Eqwos : l'organisation et la coordination des comités d'accompagnement avec l'Equipe technique, l'organisation des réunions de travail et des comités de pilotage entre opérateurs.
- L'accompagnement des opérateurs dans le suivi de leurs actions liées à Eqwos : aide administrative, coordination, aide sur l'outil d'application de gestion, suivi financier...
- Liaison et rôle d'intermédiaire avec l'équipe technique - rappel des règles Interreg aux opérateurs
- La rédaction du rapport d'activité avec consolidation des événements et actions réalisées.

Le rôle de chef de file est un pilier dans l'animation du projet ainsi que pour le suivi du travail collaboratif. Le lien entre opérateurs est très important pour pérenniser les actions et la plus-value transfrontalière de ce projet européen.

Module 2 – Activités de communication

Régime d'aide n° SA 40979 - transfert de connaissances et actions d'information / DAGRI : 50%
Régime d'aide n° SA 50627 - coopération / DAGRI : 50%

Diverses actions sont prévues afin de mettre en avant le potentiel économique de la filière équine régionale, en mutualisant les moyens et points forts de chaque versant impliqué dans le projet.

Le site internet dédié au projet, dont nous avons la charge, permet de relayer les informations concernant les différents événements réalisés ou associés à Eqwos. Une chargée de communication a pour rôle d'animer également le projet via des newsletters, créer des guides et supports de communication, rédiger des communiqués de presse et accompagner les opérateurs dans la mise en place de leurs événements.

L'Equimeeting, dont l'objectif est de valoriser l'intérêt des chantiers hippomobiles pour les collectivités, ne peut se tenir en présentiel dans le cadre de la crise sanitaire. Dans l'attente de pouvoir l'organiser en 2022, le CCHDF prévoit de mettre en place différentes actions de communications (webinaires, reportages...) valorisant la mise en place des chantiers hippomobiles au sein des collectivités dans notre Région, ainsi que l'Appel à projets mis en place par la Région Hauts-de-France pour leur développement.

Le CCHDF prévoit également l'organisation de concours d'élevage transfrontaliers. Le fait de les organiser dans le cadre du projet EQWOS nous permet de toucher un plus large public, notamment en terme de débouchés pour le commerce international, et de bénéficier de l'expertise des opérateurs belges pour ce type d'organisation et d'activités.

Module 3 - Entité transfrontalière d'accompagnement

Activité 3.1 Convention transfrontalière

Régime d'aide n° SA 50627 - coopération / DAGRI

La création d'une convention transfrontalière doit être étudiée afin de pérenniser le projet au-delà de la finalité de celui-ci. Elle résultera notamment de la synergie mise en place au sein du projet EQWOS entre les différents partenaires. Un projet et différents échanges seront proposés en 2021 aux partenaires afin de s'assurer de pouvoir proposer une version finale en 2022, représentant l'ensemble de l'activité de la filière sur les trois versants.

Activité 3.2 Etat des lieux des entreprises et services équins

Régime d'aide n° SA 40979 - transfert de connaissances et actions d'information / DAGRI : 50%
Régime d'aide n° SA 50627 - coopération / DAGRI : 50%

Cette activité sera finalisée en 2021, par la création d'une plaquette commune valorisant les données collectées lors de l'observatoire initial. L'objectif étant de permettre la valorisation de la filière auprès des institutions des trois versants, et de fournir des données aux professionnels souhaitant s'installer dans la filière.

Activité 3.3 Services d'accompagnement transfrontalier

Régime d'aide n° SA 40979 - transfert de connaissances et actions d'information / DAGRI : 50%
Régime d'aide n° SA 50627 - coopération / DAGRI : 50%

Le CCHDF souhaite développer une plaquette sur le thème « Entreprendre dans la filière équine » afin de permettre aux futurs entrepreneurs de disposer d'un maximum d'informations afin de s'installer dans de bonnes conditions et en ayant préparé leur projet en respectant les différentes étapes.

Module 4 - nouveaux marchés

Activité 4.1 Nouveaux marchés de prospection internationale

Régime d'aide n° SA 50627 - coopération / DAGRI

Le but de cette activité est de pouvoir mettre en lumière les produits et savoir-faire régionaux sur le plan international. Nos élevages, produisant de très bons chevaux de sport, ont besoin de plus de débouchés mais aussi de moyens pour mieux mettre en valeur leurs poulains (concours d'élevage, ventes...).

En 2021, les événements organisés dans le cadre du projet EQWOS, notamment les concours d'élevage seront un support de choix pour valoriser nos produits à l'international. Dans le cadre de la crise COVID, la mise en place d'une retransmission vidéo permettra d'en assurer la promotion auprès d'un large public. Ces événements pourront également servir de support pour la sélection de ventes aux enchères réputées (NASH, FENCES...).

Le CCHDF prévoit également d'organiser une journée de vente de chevaux, ouverte à l'international, dans la mesure du possible.

Enfin la création d'une plaquette commune permettra de valoriser le projet et les atouts des opérateurs à l'international, en la partageant à l'ensemble des fédérations nationales affiliées à la Fédération Équestre Internationale.

Activité 4.2 Evènements équins transfrontaliers :

Régime d'aide n° SA 50627 - coopération / DAGRI

Le CCHDF prévoit l'organisation de deux concours d'élevage permettant de valoriser nos produits notamment auprès des deux autres versants, ainsi qu'auprès d'une clientèle internationale. Ces événements seront également une belle vitrine en termes de rayonnement de la Région Hauts-de-France, avec la valorisation de ses infrastructures et de la qualité d'organisation et des d'accueil des participants. Ces événements sont également toujours valorisants pour l'économie locale (hôtels, restaurants...) avec la venue de nombreux participants.

Le but sera de mettre en place un challenge entre les 3 versants, avec l'organisation de la finale à l'automne, dans les installations du Centre Equestre Régional de Marcq-en-Barœul qui a l'avantage de se situer en métropole lilloise, à proximité de la frontière belge.

Un tel événement participera au rayonnement de la Région Hauts-de-France et de ses élevages, et permettrait de développer la collaboration transfrontalière entre éleveurs et organisateurs des trois versants, afin d'augmenter les débouchés économiques, notamment en ouvrant vers de nouveaux marchés internationaux.

Module 5 - Renforcement des compétences

Activité 5.1 Formation continues

Régime d'aide n° SA 40979 - transfert de connaissances et actions d'information / DAGRI

En 2021, nous prévoyons d'organiser différentes formations dont l'objectif est de développer et valoriser le savoir-faire et les compétences des professionnels de notre Région et de développer l'échange, source d'amélioration des connaissances entre les professionnels des différents versants.

Les formations au programme sont les suivantes :

- Juges de concours d'élevage
- Cavaliers professionnels pour la formation des chevaux d'élevage
- Préparation au saut en liberté
- Installation en milieu équin